

Chers frères prêtres,

J'espère que vous allez bien et que, les semaines succédant aux semaines sans possibilité de rassemblement, vous gardez malgré tout le moral et le contact avec ceux qui vous sont confiés. J'ai tardé à vous écrire car j'attendais, au milieu d'un flot d'informations et d'espérances rêvées et déçues d'y voir un peu plus clair. Les échanges en visio-conférence du conseil presbytéral le 29 avril puis du conseil épiscopal élargi avec les doyens le 5 mai ont été bénéfiques. Nous vivons une situation inédite et compliquée, dont nous aimerions bien sortir, mais le virus ne va pas nous lâcher du jour au lendemain. Il faut vivre au jour le jour, en faisant au mieux avec les contraintes imposées.

La 1^{ère} attitude à garder en toutes occasions est le **respect des consignes** demandées par le gouvernement. Il s'agit avant tout de veiller à ne pas propager le virus et, avec le déconfinement, ne pas relancer la pandémie et ne pas surcharger les soignants. A nous d'être exemplaires dans ce domaine. Le pape François, il y a 10 jours, nous invitait à "prier pour que le Seigneur donne à son peuple, à nous tous, la grâce de la prudence et de l'obéissance aux dispositions, afin que la pandémie ne recommence pas ». Ces normes, à l'heure du déconfinement, n'hésitons pas à les rappeler autour de nous, pour le bien de tous.

Que pouvons-nous faire pour continuer la vie ecclésiale, alors que nous sommes privés de ce qui est essentiel : la possibilité de nous rassembler ? Les célébrations prévues pourront-elles avoir lieu ? Pouvons-nous avoir des échéances sûres pour l'avenir proche et lointain ? Je vais essayer d'être aussi clair que possible, tout en gardant une part d'inconnu qui ne dépend pas de nous, mais de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales qui lui sont liées.

Le gouvernement ne prendra la parole pour les cultes que le 25 mai. A ce moment, nous prendrons les décisions, avec les doyens, en fonction de ce qui aura été dit. Actuellement, il semble difficile d'envisager quelque chose de précis pour la Pentecôte. Il est plus sage d'y renoncer. Les célébrations de fin mai (messe chrismale le 26, baptêmes et confirmations des adultes le 30, confirmation des jeunes de l'Enseignement catholique le 31) sont donc reportées :

- La **messe chrismale** : aura lieu de toutes façons avant l'été, qu'elle soit vécue en nombre restreint ou pas. Ce sera le 29 Juin, date symbolique de la fête de Saint Pierre et Saint Paul. J'espère qu'à minima, nous pourrons célébrer à 50, plus j'espère.
- Les **baptêmes d'adultes** : Les catéchumènes et leurs accompagnateurs ont été prévenus que ce serait à la rentrée. Après échange avec les doyens, il s'avère que la Vigile de Toussaint est la date à retenir. Le baptême est un appel à la sainteté, nous sommes dans l'année du centenaire de la canonisation de Sainte Jeanne d'Arc. De plus, la Toussaint tombe un dimanche, réunir les gens un samedi soir est plus facile. Les **confirmations d'adultes** qui devaient avoir lieu à la cathédrale seront célébrées localement lors de cette même Vigile de Toussaint.
- Les **baptêmes d'enfants** : de toutes façons pas avant juin. Ensuite ce sont les parents qui prendront la décision : Soit ils souhaitent réunir des proches de toute la France, soit ils veulent faire en nombre plus restreint. On verra les modalités après les décisions de fin mai.
- Les **mariages** : Un peu la même chose que pour les baptêmes. Merci de vous être adaptés pour continuer les préparations.
- **1ères communions, professions de foi et confirmations des jeunes** sont reportées à la rentrée.

La restriction du nombre et les consignes de distance jouent beaucoup. La préparation proche et la dimension ecclésiale des sacrements sont aussi à prendre en compte, même si nous comprenons la souffrance des adultes qui attendaient leur mariage ou leur baptême. Il peut toujours y avoir des cas particuliers. Ils sont à discerner en lien avec le doyen.

- **Est-il possible de confesser ?** Oui, en suivant les consignes sanitaires, c'est à dire qu'on peut confesser dans une salle ou dans l'église (mais pas dans un confessionnal), en respectant la distance. Pas d'heure de confession proposée à tous, mais le prêtre reçoit sur rendez-vous.

- **Onction des malades** : le prêtre peut rendre visite à un malade (sauf s'il a le virus) pour prier avec lui et lui donner l'onction, mais sans le toucher. Je pense qu'un coton-tige peut faire l'affaire.

- **Obsèques** : Merci d'avoir rappelé, et de continuer à le faire, qu'on peut célébrer dans les églises, même si c'est en nombre restreint (20 maxi).

- **L'eucharistie** reste la plus grande souffrance. La privation de communion eucharistique est une épreuve pour beaucoup de pratiquants. Et nous, comme prêtres, faisons l'expérience d'être des bergers qui accompagnent leur troupeau à distance. De plus, l'avenir est encore flou et nous ne voyons pas le bout de l'épreuve. On verra ce qui sera décidé fin mai. Pour l'instant, les consignes du confinement continuent. On peut célébrer avec 9 autres personnes, mais en étant très attentifs aux distances et autres consignes sanitaires. Je ne souhaite pas les messes à domicile. L'Eglise reste le lieu habituel pour le rassemblement eucharistique. Le Saint Sacrement peut être exposé. Le prêtre peut porter la communion à un malade. Il peut aussi donner la communion à quelqu'un qui vient de se confesser à condition d'avoir prié et écouté la Parole de Dieu avec lui. L'eucharistie, c'est aussi la Parole de Dieu et l'expression de la foi. La formation diocésaine fait de belles propositions en ce sens.

- **la catéchèse** ne reprendra qu'en septembre. Malgré les initiatives du service diocésain et des paroisses, beaucoup de parents n'ont pas donné suite.

- **La prière commune** est à encourager. On peut désormais se réunir à 10, mais restons vigilants. Merci à ceux qui ont proposé des temps de prière ou encouragé à rejoindre les initiatives plus larges, comme la prière du chapelet avec les prières à Marie du pape François pour ce temps de pandémie, la neuvaine pour les vocations proposée par notre service des vocations et les temps liturgiques proposés par la pastorale sacramentelle et liturgique. Tout cela a été relayé par la newsletter du diocèse.

- **La charité** : Beaucoup d'initiatives en ce domaine ; n'hésitez pas à les faire remonter, pour se réjouir de ce qui existe et voir ce qui manque. Le terrain de la solidarité et de la diaconie risque malheureusement de prendre de l'ampleur. Dès à présent, demeurons à l'écoute de tous ceux qui vivent une situation de grande difficulté en veillant à relayer les besoins et les initiatives.

- **Quelques nouvelles de prêtres :**

- René Rousseau va mieux, semble tiré d'affaire, mais sa remise sur pieds va certainement demander un peu de temps.
- Alain Nougayrède sera le nouveau curé-doyen de Meung-Beaugency à partir du 1^{er} septembre.
- La communauté des moines de St Benoît : pour Frère Jean-Baptiste qui est hospitalisé, les nouvelles là-aussi sont en encourageantes.

Nous vivons une épreuve inédite. Elle aura des conséquences importantes, que nous ne mesurons pas encore, au plan économique, social, mais aussi humain et spirituel. Devant la difficulté, nous ne réagissons pas tous de la même manière. Certains sont plus fragilisés que d'autres. Notre rôle de pasteurs est d'abord d'être une oreille qui écoute les souffrances, qui console les peines et qui met en lien. Dès à présent, nous comprenons que la relecture de ce qui nous arrive sera indispensable, et qu'il faudra prendre le temps pour cela. Nous aurons sans doute à discerner ensemble des priorités nouvelles pour l'avenir.

Chers frères, que le Christ Ressuscité auquel nous avons donné notre vie vous bénisse et vous donne de porter son espérance autour de vous.

Croyez en mes sentiments fraternels et à ma communion dans la prière.

Jacques Blaquart